

Réf: Dossier 388544

Avis de constitution

SOCIETE « NVLAGENCE »

Siège Abidjan Cocody Angré Star 9B, villa 48, Lot :
502, Ilot : 01, section DP, parcelle : 540, Lot 502, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NVLAGENCE »

Objet : BTP-

ASSAINISSEMENT -

FOURNITURE D'EQUIPEMENT-

COMMUNICATION DIGITALE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute

opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Star 9B, villa 48, Lot : 502, Ilot : 01, section DP, parcelle : 540, Lot 502, Ilot 01

Dirigeant(s) Mlle ADOU NOLIVE CHIBEDA CLAUDE LISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00968 du 28/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12957/GTCA/RC/2025 du 28/02/2025

